

Absents excusés : Jacqueline MONS, Pierre TARGE, René FAYOLLE.

Secrétaire : Claudine CHAMBE.

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Jean-Claude BUYER, Maire,

ADOpte après lecture le procès verbal en sa séance du 31 juillet 2006.

DELIBERATION

Pour approuver un avenant à la convention relative à l'organisation de l'Agence Postale Communale.

RAPPORT ANNUEL 2005 D'EXPLOITATION DU SERVICE ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire commente le rapport annuel. Quelques précisions ayant été demandées au fermier sont annexées au rapport.

SPANC

Les 5 communes se sont réunies avec l'entreprise SOGEDO, prestataire pour le marché du SPANC, afin de mettre les choses au point et signer le marché.

RAPPORT ANNUEL 2005 DU SERVICE DE L'EAU POTABLE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA REGION DE MILLERY-MORNANT.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel. Ce document est à disposition du public.

PROJET DE LOTISSEMENT A LA FONDELYS

La Caisse d'Epargne propose un crédit relais fixé sur une durée de 2 ans. (Le prêt sera interrompu s'il y a revente).

Le projet est de réaliser 3 lots de 2000 m². Le prix de vente de terrain devrait être de 60 Euros le mètre carré.

A la Fondelys, Monsieur GEORG aimerait pouvoir réaliser une sortie de sa propriété sur le chemin de la Fondelys pour sa sécurité. A étudier avec le Cabinet ATLAS

ETUDE DE FAISABILITE D'UNE OPERATION PAVILLONNAIRE GROUPEE AUX GRANDES BRUYERES.

Monsieur le maire montre les plans du projet réalisé par SEMCODA. Sur un terrain de 3000 m², il est prévu de réaliser 11 pavillons d'accession sociale à la propriété.

BATIMENT DES RELIGIEUSES :

Centre de Loisirs : la COPAMO a envoyé un courrier en Mairie de RONTALON pour dire l'intérêt de ce bâtiment pour installer un Centre de Loisirs Intercommunal.

La Communauté de Communes s'engage à soutenir financièrement l'association Loisirs en Pays Mornantais qui gère le Centre de Loisirs. Il faudra signer une convention avec la COPAMO avant de commencer les travaux.

Pour la commercialisation des quatre lots, il faudra attendre que le Cabinet Atlas ait terminé les découpages pour engager les compromis de vente.

COMMISSIONS MUNICIPALES :

Jeunes :

Nary KEO KOSAL présente le profil et le cadre horaire du poste d'animateur recherché pour l'Espace Jeunes.

En attendant le recrutement d'un animateur, l'Espace Jeunes a ouvert vendredi 22 septembre avec l'aide de Clément BALLY et la présence de Nary KEO KOSAL et Frédérick CHARRET. Tous les jeunes étaient au rendez-vous !

Bâtiments :

Monsieur Joseph GONON informe que :

- La Société Véritas a contrôlé les installations électriques au mois d'août. Il n'y a eu que des petites remarques.
- Les travaux de lasure et peintures à l'école, à la Mairie et à l'église ont été réalisés.
- Pour solutionner le problème du chauffage à la Maison des Alanqués et au rez de chaussée de l'école maternelle, une étude a été faite par le Cabinet VIDALAT.
- Les tableaux de l'église restaurés, reprendront leur place le 26 septembre 2006.
- Une activité théâtre a commencé, Maison des Alanqués. Une demande est faite pour utiliser la salle d'activités. Le conseil donne son accord.

Voirie :

Monsieur Didier CARRA informe :

- Une mini-pelle sera louée la première semaine d'octobre.
- Le programme COPAMO a été accepté dans son intégralité.

Ecole :

Madame Dominique SBRAVA donne des informations sur la rentrée scolaire :

- Le nouveau système d'inscription à la cantine, donne plutôt satisfaction.
- Il y a plusieurs nouvelles institutrices.
- Il y a des soucis avec les ordinateurs de l'école et l'accès à Internet.
- Madame Catherine COIRET est la nouvelle ATSEM employée pour un an, en remplacement de Madame BESSON.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de voter pour l'organisation du temps scolaire de 2007 à 2010, à savoir conserver la semaine de 4 jours, travailler le mercredi matin ou bien le samedi matin. L'Inspection Académique demande l'avis de toutes les communes, ainsi que celui des enseignants et des parents, afin d'unifier les rythmes scolaires. Le Conseil Municipal vote pour la semaine à 4 jours. (7 voix pour 4 jours, 2 pour la semaine à 4 jours et demi avec le mercredi matin, 2 abstentions).

Fleurissement :

Monsieur le Maire fait part du résultat du jury du Conseil Général suite à leur visite à RONTALON.

COMITES INTERCOMMUNAUX :

Actions sociales :

Bénédicte GUILLON rapporte ce qui a été discuté lors de la dernière réunion :

- La mise en place possible d'un CIAS. Monsieur le Maire indique que ce projet n'a pas été bien perçu au niveau de la commission générale.
- La création éventuelle d'un logement d'urgence au niveau intercommunal.

- A l'occasion de « la semaine bleue » pour les personnes âgées, 2 films seront projetés à la Salle Jean Carmet le jeudi 19 octobre : « Mme Henderson » à 15 h 30 et « Rue du Retrait » à 20 h 30 avec la présence de l'actrice Dominique MARNAS.

Informatique et libertés :

Nary KEO KOSAL indique que :

- Le site internet de la COPAMO reçoit 200 visites / jour.
- Nary a visité le Centre Multimédia, au Clos Fournereau, il est réservé aux demandeurs d'emplois.

Activités culturelles :

Claudine CHAMBE fait le compte rendu du dernier comité :

- Bilan de la saison culturelle 2005-2006 ; On a pu constater une baisse de la fréquentation des spectacles et des conférences au premier trimestre de la Saison. L'invitation pour 2 personnes offertes aux nouveaux arrivants de chaque commune est reconduite. En revanche, le cinéma se porte très bien. Son classement « Arts et Essais » fidélise un certain public.
- Présentation de la saison culturelle 2006-2007. La programmation pour les scolaires a toujours beaucoup de succès.
- L'association « Le temps d'un film » fonctionne bien.
- Le Festival « Ciné Filou » du 18 octobre au 7 novembre proposera 22 films pour les enfants.

Communication :

Claudine CHAMBE informe que

- Le « plan de ville » est en cours d'élaboration pour RONTALON.
- D'autre part, il est prévu de restaurer les RIS (panneaux Relai Informations Services)
- Enquête de satisfaction sur le bulletin Intercommunal « L'Aqueduc ».

POINTS DIVERS :

Délibération :

Pour établir l'indemnité du nouveau percepteur Madame MORAND, à 100 %. L'indemnité s'élèvera à 300 € environ.

Comité d'animation :

Nary KEO KOSAL informe que 130 repas ont été servis lors de la soirée de la Fête d'Eté. Le thème du film projeté en plein air a plus ou moins plu.

L'assemblée générale aura lieu vendredi 13 octobre.

Monsieur Georges GRATALOUP informe que :

- Les brigades vertes vont être présentes prochainement sur la commune.
- Une marche humanitaire aura lieu le 22 avril 2007, organisée par les Jeunes de l'association Capharnaüm Solidarité pour un projet au Bénin. Ils demandent d'utiliser la Salle des Fêtes.
- L'AMAD et la Coordination Gérontologique vont lancer une étude pour connaître les besoins non satisfaits des personnes âgées de plus de 65 ans.

Inaugurations du 30 septembre 2006 :

Les enfants de l'école présenteront un spectacle de 10 minutes, créé, avec l'aide de Perrine SAUVAGE intervenante musicale recrutée par la COPAMO.

LA SEANCE EST LEVEE A 1 HEURE DU MATIN